

DEC182960DR13

Décision portant nomination de Mme Sandra MAYNADIE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 5257 intitulée ICSM

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC142119DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 5257 intitulée ICSM et nommant M. Stéphane PELLET-ROSTAING en qualité de directeur;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 5257 en date du 18 / 05 / 2018 ;

Considérant que Mme Sandra MAYNADIE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée du 24 au 28 septembre 2018 et du 08 au 12 octobre 2018 par le CEA de Marcoule.

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Sandra MAYNADIE, IE, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 5257 intitulée ICSM, à compter du 01/12/2018.

Mme Sandra MAYNADIE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

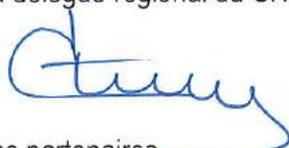
Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Sandra MAYNADIE, est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 15/11/2018

Le directeur de l'unité
Stéphane PELLET-ROSTAING

Jérôme VITRE
Visa du délégué régional du CNRS



Visa des partenaires

